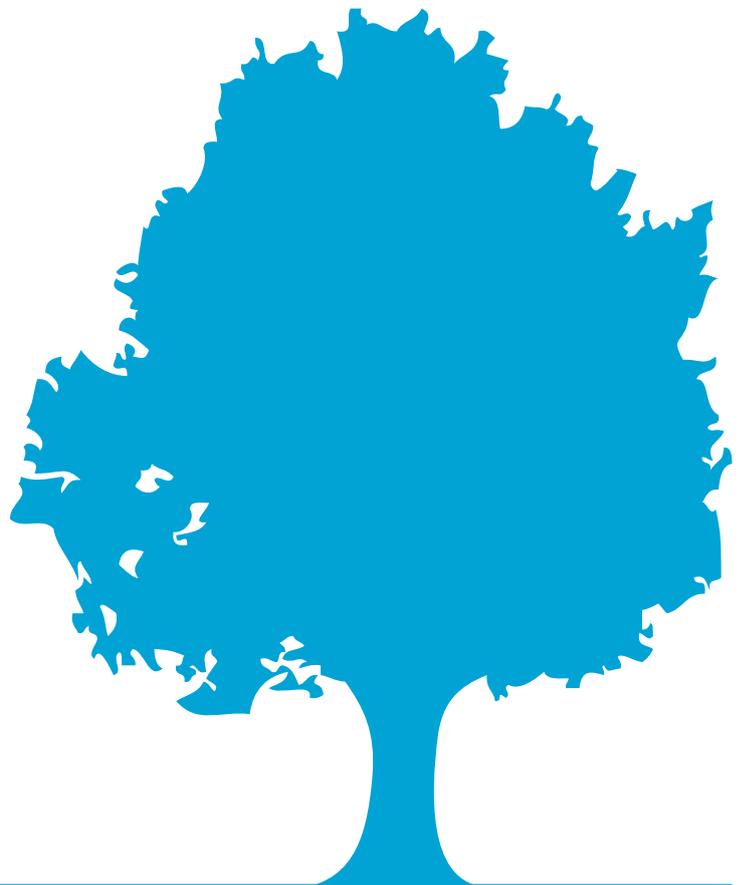


Rapport annuel  
réseaux production 2014 captage traitement  
ressource **Eau potable**  
protection



# Le mot du Président



Sur le plan institutionnel, l'année 2014 a été marquée par le renouvellement des élus au sein des diverses instances du SYDED, suite aux élections municipales du mois de mars.

Sur le plan des activités, le SYDED a subi les conséquences défavorables (baisse des prix de reprise des matériaux, hausse des coûts des énergies et des transports) dues à la situation économique globale qui est restée très tendue. A cela s'ajoutent les constantes évolutions juridiques qui entraînent des contraintes réglementaires et des surcoûts importants pour l'ensemble des compétences. Dans ce contexte, le SYDED a néanmoins gardé le cap sur les objectifs fixés pour toutes les missions proposées aux collectivités adhérentes.

Ainsi, dans le domaine du **Traitement des Déchets**, au vu des nouveaux objectifs nationaux, la priorité s'est portée sur le volet "réduction". En plus de l'impulsion donnée au compostage collectif, c'est l'engagement "anti gaspillage alimentaire" qui a été amorcé.

Comme prévu, l'élargissement des consignes de tri à tous les emballages en plastique a été généralisé sur l'ensemble du territoire, ce qui a permis de recycler plus de déchets et de diminuer les quantités non valorisées.

La hausse sensible de la fréquentation et des apports en déchetteries s'est poursuivie, et même accentuée. Aussi, l'ouverture de la nouvelle déchetterie de Cahors a permis d'améliorer le service rendu aux usagers de ce secteur.

L'activité **Bois-énergie** a poursuivi son développement avec, notamment, la construction et la mise en service du réseau de chaleur de Lacapelle-Marival, ce dernier étant le plus important réalisé à ce jour par le SYDED. En même temps, l'opération de densification et/ou d'extension des réseaux existants a été lancée.

D'autre part, des études ont été menées pour de futurs projets de réseaux de chaleur, mais aussi pour le développement de la filière bois locale.

Pour l'activité **Eau potable**, 2014 constitue une véritable année charnière, marquée par la finalisation du schéma départemental d'alimentation en eau potable, et la présentation de ses orientations aux élus lotois.

La présence du SYDED en matière d'assistance auprès des communes et syndicats pour la gestion des services publics s'est vue renforcée, conséquence de l'arrêt de l'intervention des services de l'Etat en la matière.

En ce qui concerne l'**Assainissement** aussi, les services d'assistance apportée aux collectivités se sont poursuivis et consolidés. A la demande des adhérents, une étude a été réalisée en interne sur les possibilités d'évolution des modalités d'exercice de la compétence Assainissement Non Collectif au sein des SPANC afin ne pas augmenter la redevance pour l'utilisateur, suite à la diminution dès 2016 des aides aux contrôles versées par l'Agence de l'eau.

Quant à l'activité **Eaux naturelles**, un nouveau réseau de mesure de la qualité des eaux superficielles a été mis en place afin d'évaluer au plus juste l'impact des rejets domestiques sur le milieu aquatique à l'issue de réalisation de travaux d'amélioration de systèmes d'assainissement. Ce travail est une concrétisation de la transversalité entre ces deux compétences du SYDED.

Par ailleurs, je tiens à noter la mise en place d'une nouvelle action de sensibilisation sur le thème de l'eau, sous la forme d'une animation scolaire, réalisée en partenariat avec l'Inspection académique et réalisée par des animateurs du SYDED.

A nouveau à la tête de cette structure, je me réjouis de retrouver la vitalité qui la caractérise, ainsi que l'implication des élus et de son personnel qui se fait un honneur d'assurer un service public de qualité au meilleur prix. Avec eux, je souhaite engager le SYDED dans de nouveaux projets ambitieux pour faire du Lot "un territoire exemplaire" sur le plan environnemental.

**Gérard MIQUEL**

# SOMMAIRE

## SYDED

Présentation du SYDED du Lot.....	4
Forme juridique .....	4
Compétences.....	4
Adhérents .....	4
Organisation .....	5
Moyens humains.....	6
Moyens matériels.....	7
Bilan financier global .....	8
Faits marquants.....	9

## EAU POTABLE

Avant-propos .....	12
Contexte .....	12
Mission générale : animation et coordination .....	13
Principe.....	13
Étendue de la compétence.....	13
Adhésions.....	13
Interventions .....	14
Bilan de la mission maîtrise d' œuvre et assistance à maîtrise d' ouvrage .....	15
Principe.....	15
Étendue de la compétence.....	15
Adhésions.....	15
Interventions .....	16
Bilan de la mission assistance à la gestion de service publics.....	18
Principe.....	18
Étendue de la compétence.....	18
Adhésions.....	18
Interventions .....	19
Mission opérationnelle.....	21
Principe.....	21
Étendue de la compétence.....	21
Adhésions.....	22
Interventions .....	22
Projets .....	23
Bilan financier global .....	23
Commune de Cajarc.....	24
Caractérisation technique du service.....	24
Indicateurs de performance .....	24
Réalisations .....	24
Projets.....	24
SIAEP de Francoulès .....	25
Caractérisation technique du service.....	25
Indicateurs de performance.....	25
Réalisations .....	25
Projets.....	25

## En savoir PLUS...

Actions de communication.....	28
Pour les scolaires .....	28
Pour les élus locaux.....	28
Pour le grand public.....	29
Prévention des risques.....	30
Santé – sécurité : la prévention .....	30
Environnement : la maîtrise des impacts.....	30

# PRÉSENTATION DU SYDED DU LOT

## FORME JURIDIQUE

### ■ UN SYNDICAT MIXTE OUVERT ET À LA CARTE

Le SYDED est un **organisme public**, administré par des élus : **chaque collectivité adhérente est représentée** au sein du SYDED par des élus locaux réunis en Comité Syndical. Il regroupe des communes, des groupements de communes (syndicats, communautés de communes), ainsi que le Conseil général. Il gère 5 compétences distinctes. L'adhésion des collectivités est facultative.

### ■ UN ÉTABLISSEMENT PUBLIC INDUSTRIEL ET COMMERCIAL (EPIC)

Les méthodes de gestion s'apparentent à celles des entreprises industrielles et commerciales :

- gestion du personnel selon le régime de droit privé,
- fonctionnement basé sur des activités de type industriel, avec une notion de productivité,
- comptabilité proche des entreprises privées.

### ■ UN MODE DE GESTION EN "RÉGIE DIRECTE"

Le SYDED assure lui-même la gestion du service public.

## COMPÉTENCES

- **Traitement des déchets ménagers et assimilés :**
  - Tri des déchets recyclables et valorisation du verre
  - Traitement des déchets non valorisables
  - Gestion d'un réseau de déchetteries, compostage des végétaux et valorisation du bois
- **Bois-énergie et développement des énergies renouvelables :**
  - Réalisation de réseaux de chaleur
  - Gestion des réseaux de chaleur
  - Développement des énergies renouvelables
- **Production de l'eau potable :**
  - Soutien et accompagnement des collectivités adhérentes
  - Gestion des ressources en eau potable et des réseaux de production
- **Assistance à l'assainissement des eaux usées et traitement des boues de stations d'épuration :**
  - Soutien et accompagnement des collectivités adhérentes
  - Prise en charge du transport des boues et de leur traitement
- **Connaissance et assistance à la gestion des eaux naturelles :**
  - Suivi de la qualité des milieux aquatiques
  - Soutien et accompagnement des collectivités adhérentes

## ADHÉRENTS

Les collectivités locales sont libres d'adhérer aux différentes compétences du SYDED, en fonction de leurs besoins sur leurs territoires.

"DÉCHETS"	"BOIS-ÉNERGIE"	"EAU POTABLE"	"ASSAINISSEMENT"	"EAUX NATURELLES"
11 collectivités chargées de la collecte des déchets ménagers	13 collectivités pour la gestion de réseaux de chaleur	64 collectivités chargées de la gestion de l'eau potable	137 collectivités chargées de l'assainissement des eaux usées	24 collectivités chargées de la gestion des eaux naturelles
338 communes du Lot + 5 de l'Aveyron	12 réseaux 1 037 abonnés	Adhérents : 26 MOE AMO, 36 DSP GSP, 3 prod°	Adhérents : 15 ANC, 122 AC, 91 Boues	4 réseaux de suivi 23 sites de baignade

180 588 habitants (pop. municipale INSEE 2014).  
202 619 habitants (pop. DGF 2009 : population totale + résidences secondaires)

# ORGANISATION

En tant qu'organisme public, le fonctionnement du SYDED est basé sur une organisation à 2 niveaux : le décisionnel et l'exécutif.

## ■ LE NIVEAU DÉCISIONNEL : LES ÉLUS

Chaque collectivité adhérente est représentée, au sein du SYDED, par des élus locaux réunis en Comité Syndical. C'est dans le cadre de cette assemblée délibérante que sont prises les décisions concernant la politique générale et la gestion des activités du SYDED. Ce comité élit le Président et les Vice-présidents.

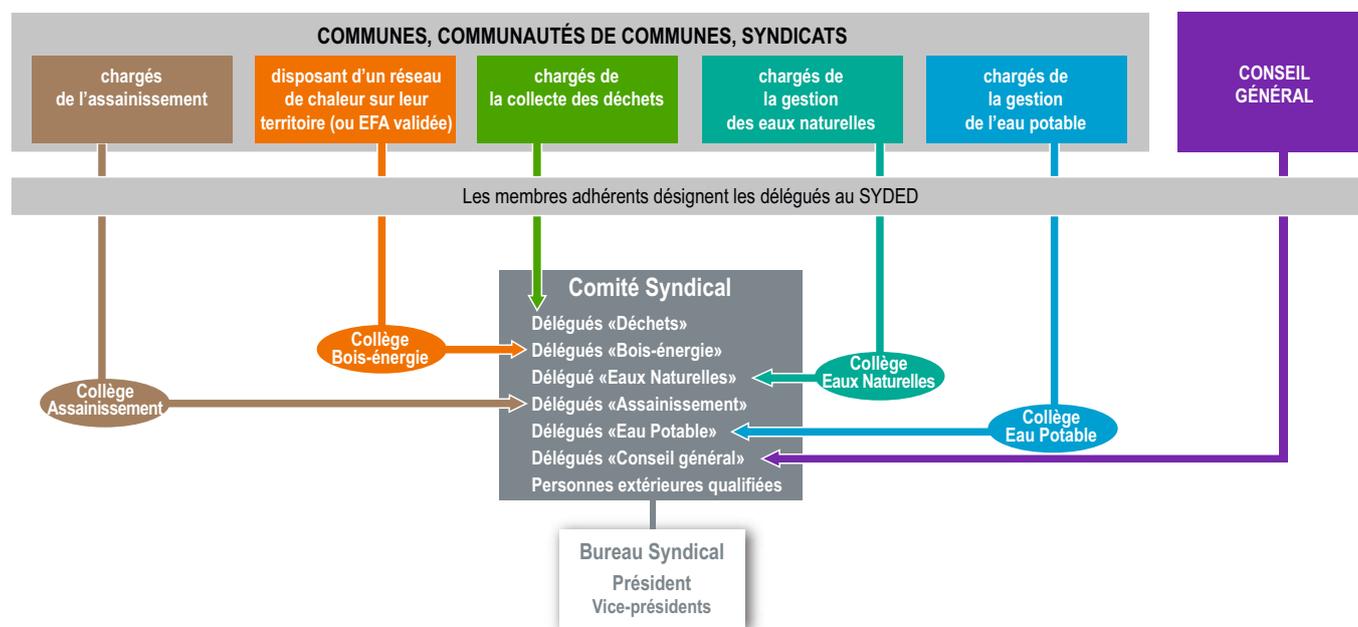
La plupart des décisions prises par le Comité Syndical font auparavant l'objet d'un travail de réflexion mené par les élus, assistés par les services du SYDED, au sein de :

### • 5 Commissions spécifiques :

- Finances et administration générale,
- Déchets,
- Assainissement,
- Eau Potable,
- Communication.

### • 4 Collèges :

- Assainissement,
- Eau Potable,
- Eaux Naturelles,
- Bois-énergie.



## ■ LE NIVEAU EXÉCUTIF : LE PERSONNEL

Les agents du SYDED, organisés dans différents services et répartis sur divers sites d'exploitation du département, se chargent de la mise en œuvre des décisions prises par les élus.

# MOYENS HUMAINS

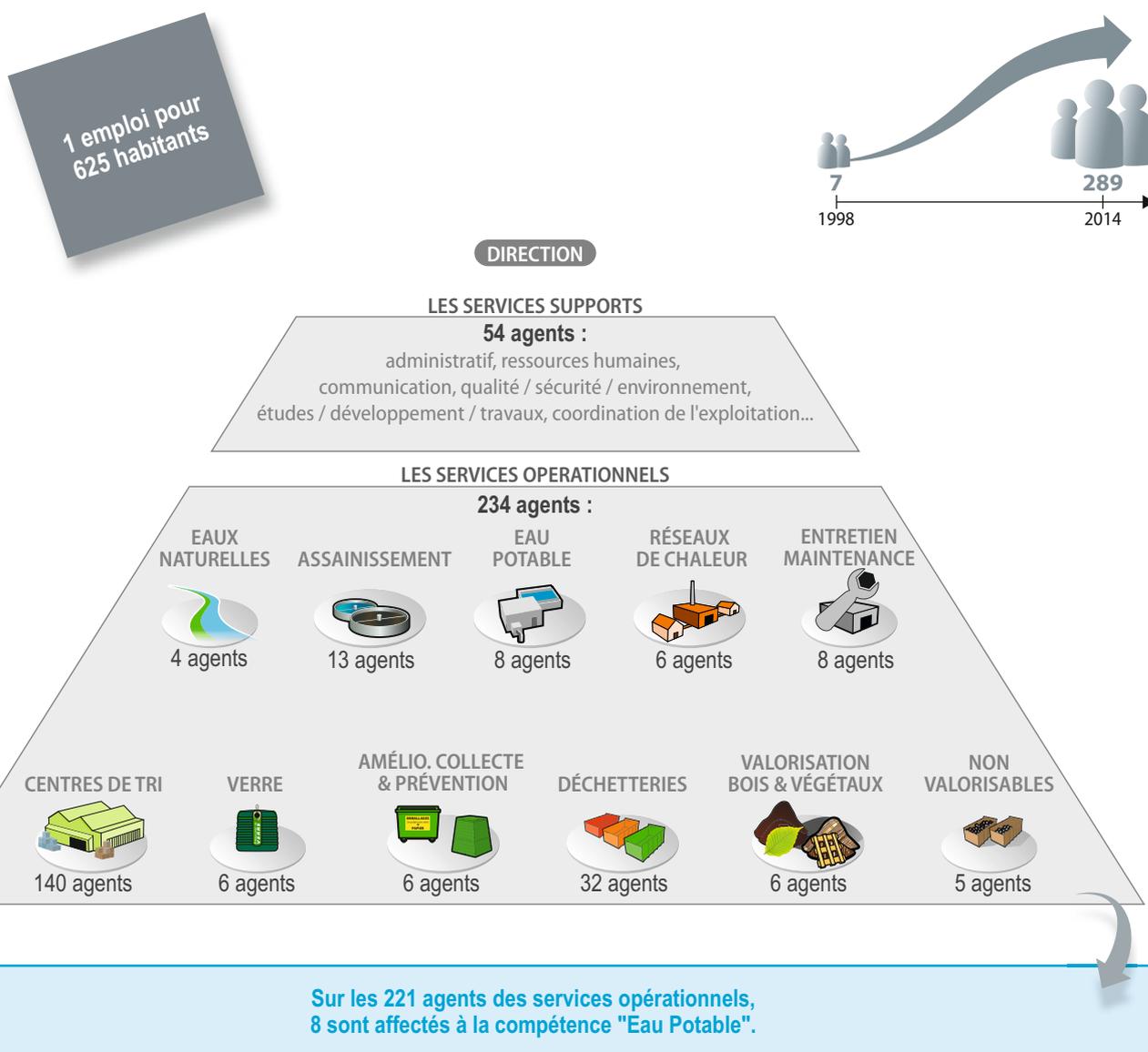
## Effectif total au 31/12/2014 : 289 personnes

La gestion est centralisée au niveau de la "structure" qui assure la coordination des activités opérationnelles "exploitation", elles-mêmes organisées en 3 secteurs géographiques distincts. Sur chacun, un responsable de secteur, un chargé d'exploitation et une assistante administrative assurent la gestion des équipements et l'encadrement du personnel de l'ensemble des activités.

## Missions transversales : la structure administrative

Le rôle de la structure est d'assurer l'interface entre les choix politiques émanant des décisions des élus et les activités opérationnelles.

Elle regroupe des activités "supports" et mène des opérations permettant d'assurer le service rendu aux collectivités et aux habitants (encadrement, services administratif, ressources humaines, études / développement / travaux, communication, qualité / sécurité / environnement, coordination de l'exploitation). Ces services ne sont pas directement rattachés à l'une des activités principales du SYDED. De ce fait, une partie de ces charges est compensée par une participation des collectivités et le reste des dépenses est réparti entre les différentes activités sous l'intitulé "frais de structure".



# MOYENS MATÉRIELS



## ■ ÉQUIPEMENTS FIXES

- 3 centres de tri,
- 29 déchetteries,
- 3 plateformes de compostage,
- 3 plateformes de valorisation du bois,
- 7 quais de transfert,
- 21 ISDI (gravats),
- 12 réseaux de chaleur,
- 3 unités de production d'eau potable.

## ■ ÉQUIPEMENTS MOBILES

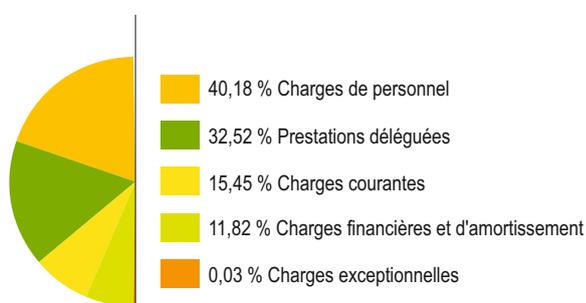
- 18 camions polybennes,
- 8 remorques PL,
- 28 engins de manutention (télescopiques, tractopelles, pelles...),
- 3 broyeurs et 1 crible (végétaux + bois),
- 43 véhicules légers,
- 259 bennes.

# BILAN FINANCIER GLOBAL

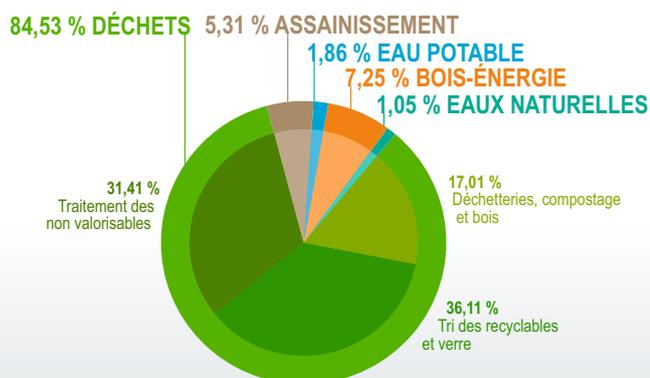
Le SYDED dispose de **5 budgets distincts** ; un pour chaque domaine d'activité :  
 "Déchets", "Bois-énergie", "Assainissement", "Eau Potable" et "Eaux Naturelles".

## ■ FONCTIONNEMENT :

**DÉPENSES : 24 373 008 €**

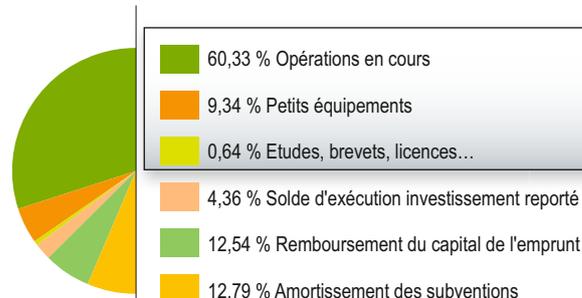


Répartition des dépenses par budget et par activité :

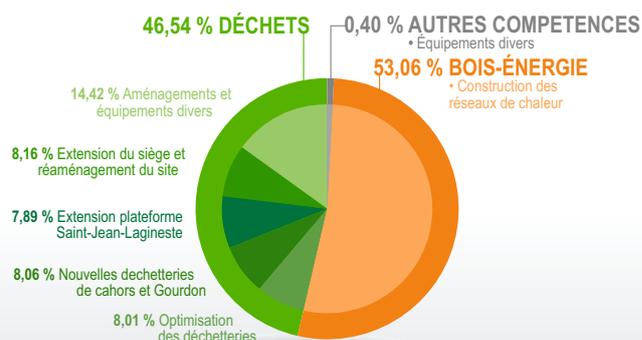


## ■ INVESTISSEMENT :

**DÉPENSES : 7 963 164 €**



Répartition des dépenses réelles : 5 598 905 €



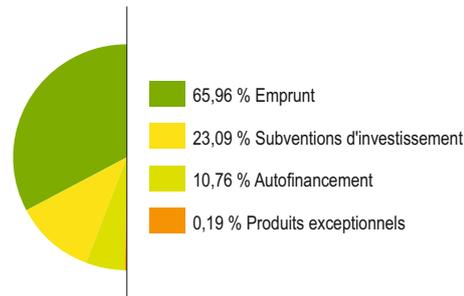
**RECETTES : 26 546 086 €**



**Excédent 2014 : 2 173 078 €**

dont 73 631 € d'excédent réel 2014  
 et 2 099 447 € d'excédent reporté 2013, soit : 1 538 225 € Budget Déchets,  
 267 184 € Budget Eau Potable,  
 200 253 € Budget Eaux Naturelles,  
 46 356 € Budget Assainissement,  
 47 429 € Budget Bois-énergie.

**FINANCEMENT\* : 5 598 905 €**



\* Financement des dépenses réelles

La durée d'extinction de la dette (12,13 millions d'euros) est de 21 ans (2035).  
 Le SYDED possède un taux d'endettement faible (6,54 % des recettes réelles de fonctionnement).

# FAITS MARQUANTS

L'année 2014 en bref...

## DÉCHETS

Le SYDED a pris en charge 127 946 tonnes de déchets, dont :

■ 32 787 tonnes de recyclables ■ 41 906 tonnes d'ordures ménagères résiduelles ■ 51 253 tonnes d'apports en déchetteries

L'expérimentation sur l'**extension des consignes de tri** des emballages plastiques, menée en partenariat avec Eco-Emballages, s'est développée sur l'ensemble du territoire.

La **nouvelle déchetterie de Cahors** a ouvert ses portes en avril :

- Doublement de la capacité d'accueil des usagers,
- 12 quais sécurisés,
- Installation d'un système de vidéo-protection.



La réduction des déchets a pris un nouvel essor avec le lancement de deux nouvelles initiatives :

- la sensibilisation à la **lutte contre le gaspillage alimentaire** avec l'accompagnement d'un premier établissement de restauration collective, le Foyer Lamourous à Cahors,



- l'accès au **réemploi** grâce à la mise en place sur la déchetterie de Cahors d'une zone d'accueil pour le don d'objet encore utilisables (partenariat avec Emmaüs).

## BOIS-ÉNERGIE



### Exploitation des réseaux de chaleur

Le SYDED gère **12 réseaux**, avec 1036 bâtiments raccordés au total. Leur exploitation représente **1 193 tonnes équivalent pétrole économisées sur l'année**.

### Construction des réseaux de chaleur

La 2<sup>ème</sup> phase des travaux d'extension du réseau de Figeac (Nayrac) a été achevée. Le réseau de chaleur de Lacapelle-Marival a été mis en service en octobre 2014. La première phase de travaux de densification des réseaux existants a été réalisée, soit plus de 80 abonnés supplémentaires.

## EAU POTABLE

### Gestion opérationnelle

Le SYDED a poursuivi l'**exploitation des captages** et la production d'eau potable de la **commune de Cajarc et du SIAEP de Francoulès** : 380 833 m<sup>3</sup> d'eau vendus.

La **révision du schéma départemental d'alimentation en eau potable** s'est poursuivie en 2014 avec la présentation début décembre, des orientations générales et des captages d'intérêts départemental (52 captages) et local (33 captages). Des études ont été affinées pour la réalimentation de la commune de Caillac, la sécurisation du secteur de Martel et l'organisation de la production d'eau sur le secteur du Ségala.

### Assistance technique

Près de 60 missions, dont 25 nouvelles demandes, de maîtrise d'œuvre et assistance à maîtrise d'ouvrage ont été menées en 2014 auprès des 26 collectivités membres.

35 collectivités bénéficient désormais de l'**assistance à la gestion des services publics**. Le SYDED a également accompagné une collectivité pour le renouvellement de son contrat de délégation de service public.



## ASSAINISSEMENT

### Assistance à l'assainissement collectif des eaux usées

270 interventions ont été réalisées sur 187 stations d'épuration du département.  
33 opérations d'**Assistance à maîtrise d'ouvrage** (AMO) sont suivies au 31 décembre 2014.

### Assistance technique à la gestion du service public d'assainissement collectif (ATGSPAC)

10 contrats de Délégation de service public (DSP) ont été suivis et une première assistance à un renouvellement de contrat de DSP a été réalisée.

58 Rapports sur le prix et la qualité du service 2013 (RPQS) ont été produits et enregistrés sur le site de l'Observatoire national des services d'eau et d'assainissement.

### Traitement des boues de stations d'épuration

12 216 tonnes de boues ont été traitées en 2014, principalement en compostage et épandage, pour 48 collectivités adhérentes.

### Assistance à l'assainissement non collectif

14 SPANC adhérents au SYDED au 31 décembre 2014 contre 17 en 2013 en raison du regroupement de Communautés de communes entre elles, regroupant 334 communes lotoises et 5 communes aveyronnaises, pour environ 47 500 installations. Le rendu de l'étude sur ce que pourrait être l'évolution des modalités d'exercice de la compétence ANC a été présenté début novembre à l'ensemble des SPANC.



## EAUX NATURELLES



2014 a été marquée par la mise en application lors des prélèvements d'eaux naturelles, des nouvelles exigences de l'Agence de l'eau en terme de qualité afin de garantir la représentativité des données destinées à alimenter les bases nationales.

En lien avec la compétence assainissement, le SYDED a créé un **nouveau réseau de mesure de la qualité des eaux superficielles** afin d'évaluer au plus juste l'impact des rejets domestiques sur le milieu aquatique à l'issue de réalisation de travaux d'amélioration de systèmes d'assainissement.

En ce qui concerne les **eaux de loisirs**, les collectivités gestionnaires d'une baignade ont pu bénéficier d'un renforcement de l'accompagnement technique de terrain en début de saison estivale, et du perfectionnement des modèles de la prévision de la qualité bactériologique des eaux pour les rivières Célé et Cère, utilisés dans le cadre du dispositif Inf'eau loisirs.

Autres faits marquants, des conditions hydrométéorologiques très particulières avec une répartition des pluies sur l'année très atypiques, de très nombreux jours de pluies en été. Ainsi, pour les apports de type bactériologique, cette situation a été plutôt pénalisante alors que les micropolluants du fait d'un accroissement de la dilution n'ont pas été détectés.

# Activités "EAU POTABLE"

---

# AVANT-PROPOS

## Le SYDED est compétent en matière d'eau potable depuis 2008.

En effet, compte tenu des états des lieux réalisés préalablement à la révision du Schéma Départemental d'Alimentation en Eau Potable (SDAEP), il paraissait prioritaire de sécuriser l'approvisionnement en eau de toutes les communes et syndicats du département, tant sur le plan quantitatif que qualitatif. L'interconnexion entre les réseaux pouvait ainsi être repensée à l'échelle du département pour faire face aux pénuries d'eau de plus en plus préoccupantes sur certains secteurs. L'harmonisation du prix de la production de l'eau sur le territoire départemental est également recherchée, sachant que ce prix présente une forte volatilité selon les zones de desserte, en fonction de variables techniques et historiques.

Du fait du désengagement de l'État en matière d'ingénierie, diverses missions d'assistance technique se sont depuis développées afin de répondre aux besoins des collectivités adhérentes.

Dans ce cadre, **le SYDED exerce la compétence "Eau Potable" à différents niveaux** : une assistance technique mutualisée apportée aux collectivités d'une part et d'autre part un volet plus "opérationnel" dans le domaine de la production d'eau et de la création de réseaux de réalimentation.

## CONTEXTE

### Organisation territoriale : 100 collectivités publiques assurent le service d'eau potable et desservent environ 111 000 abonnés :

- 34 syndicats regroupent 321 communes pour environ 67 000 abonnés,
- 66 communes pour environ 44 000 abonnés.

### Gestion du service public de l'eau potable :

- 4 syndicats et 50 communes gèrent leur service en régie (40 500 abonnés) soit 37 % des abonnés,
- 30 syndicats et 16 communes ont délégué leur service public d'eau potable (70 200 abonnés) soit 63 % des abonnés.

La taille des différents services d'eau est hétérogène puisqu'allant de 30 à 8900 abonnés. Les 15 services les plus importants (> 2000 abonnés) desservent 56 % des abonnés tandis que les 50 plus petits desservent moins de 10 % des abonnés lotois.

### Les réseaux d'eau potable \* :

- environ 8 000 km de réseaux (allant de 3 à 910 km suivant les collectivités), soit 13 abonnés au kilomètre en moyenne,
- rendement moyen de 59 % pour un minimum de 36 % et un maximum de 98 %.

La qualité de l'eau potable est globalement satisfaisante, mais **les ressources sont très sensibles aux intempéries** : les fortes pluies entraînent dans le sol des contaminations chimiques ou bactériologiques. Ainsi, des communes sont encore confrontées à des **pollutions épisodiques** (nitrates, pesticides...) imposant des restrictions d'usages.

Les ressources sont suffisantes, mais réparties de manière inégale sur le territoire : certaines communes sont plus chanceuses que d'autres... **Certains secteurs sont affectés de façon chronique par le manque d'eau**, surtout en période de sécheresse (2003, 2011...).

Isolés, **de nombreux réseaux se retrouvent sans alternative d'approvisionnement** en cas de difficultés : sécheresse, pollution, équipement non conforme... Sans réseau de secours, c'est la pénurie.

Hormis le SYDED, trois autres syndicats de production dits de « seconde génération » existent et permettent par des ventes en gros d'alimenter leurs collectivités adhérentes.

Le prix du m<sup>3</sup> d'eau potable oscille entre 0,67 € et 2,54 € HT sur le département avec un prix moyen établi à 1,71 € HT / m<sup>3</sup>.

\* Source : Observatoire Départemental de l'Eau – 2010

# MISSION GÉNÉRALE : ANIMATION ET COORDINATION

## PRINCIPE

Par le biais de sa mission générale, le SYDED propose aux collectivités de se regrouper autour d'une instance départementale de concertation sur les thématiques de l'eau potable. Ainsi, chaque adhérent, quelle que soit sa taille, peut se faire entendre sur les problématiques qui lui sont propres et prendre part aux débats sur la gestion départementale de l'eau potable.

## ÉTENDUE DE LA COMPÉTENCE

Le schéma départemental AEP (adduction en eau potable) prévoit la desserte en eau des lotis à partir des captages classés d'intérêt départemental. Dans ce cadre, le SYDED exerce cette compétence à deux niveaux :

### Mission 1 - Animation

- Animation et coordination de l'action des collectivités distributrices d'eau (échange d'expériences, uniformisation des méthodes de travail...).
- Accompagnement juridique, technique et administratif des collectivités distributrices (veille réglementaire, fourniture de modèles de documents...).

L'adhésion à cette mission est gratuite.

## ADHÉSIONS

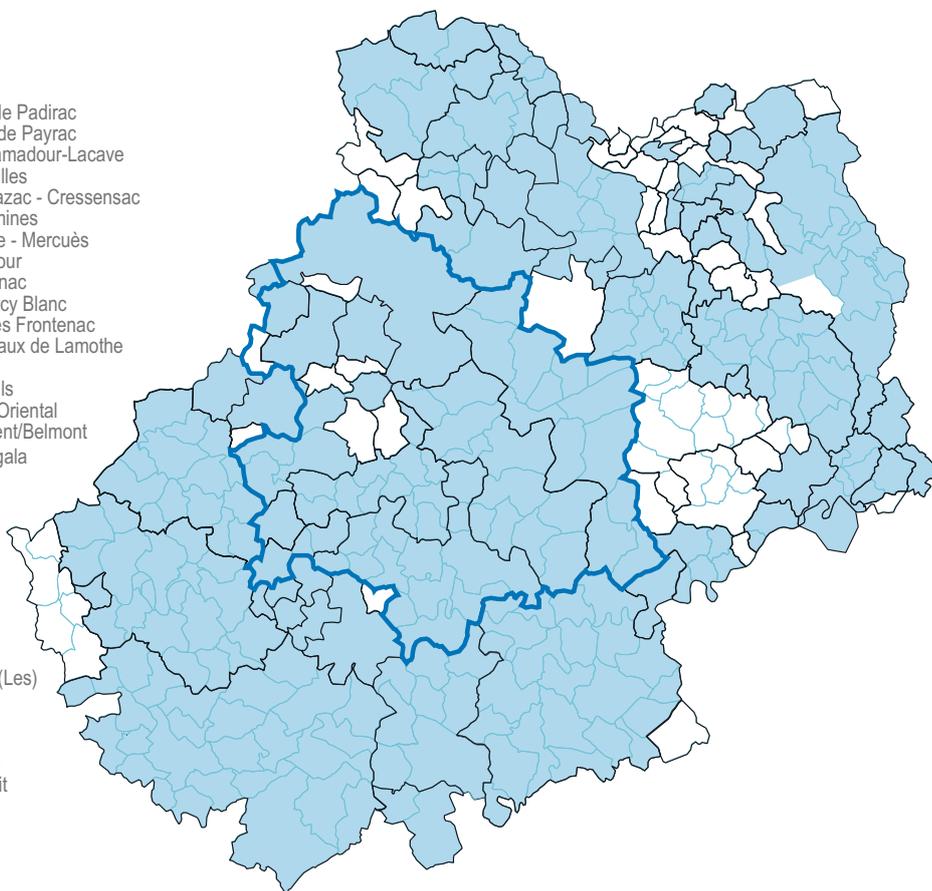
Au 01/01/2015, 63 collectivités adhèrent au SYDED du Lot pour la compétence "Eau Potable" (environ 94 500 abonnés, soit 88 % des abonnés lotis).

### Syndicats :

- Syndicat Mixte de la Bouriane
- Syndicat des Eaux du Doux
- SIAEP Aquareso
- SIEA Alvignac-Montvalent
- SIAEP de Belfort du Quercy - Montdoumerc
- SIAEP de Capdenac
- SIAEP Causse Sud Gramat
- SIAEP Causse de Gréalou
- SIAEP Felzins Lentillac
- SIAEP de Francouès
- SIAEP de la Pescalerie
- SIAEP et Ass de la région de Cazals
- SIAEP de l'Ifernet
- SIAEP de Martel
- SIAEP Moyenne Vallée Dordogne
- SAEP Région de Padirac
- SIAEP Région de Payrac
- SIAEP de Rocamadour-Lacave
- SIAEP de Peyrilles
- SIAEP de Sarrazac - Cressensac
- SIAEP de Thémines
- SIAEP d'Espère - Mercuès
- SIAEP du Blagour
- SIAEP du Bourmac
- SIAEP du Quercy Blanc
- SIAEP Faycelles Frontenac
- Syndicat des Eaux de Lamothe Cassel
- SIAEP Nuzéjous
- SIAEP Ségala Oriental
- SIAEP St Laurent/Belmont
- SIAEP Sud Ségala

### Communes :

- Bagnac sur Célé
- Bétaille
- Bouyssou (Le)
- Bretenoux
- Cahors
- Cahus
- Caillac
- Cajarc
- Capdenac-Gare
- Catus
- Comiac
- Dégagnac
- Douelle
- Estal
- Figeac
- Floirac
- Gourdon
- Lavergne
- Leyme
- Parnac
- Payrignac
- Pradines
- Quatre-Routes-du-Lot (Les)
- Salviac
- Saint-Céré
- Saint-Cirq-Madelon
- Saint-Jean-Lespinasse
- Saint-Vincent-du-Pendit
- Teyssieu
- Vayrac
- Vigan (Le)
- Vire-sur-Lot



# INTERVENTIONS

Rédaction de deux nouvelles fiches technico-juridiques en lien avec les besoins des adhérents et l'actualité :

- Les extensions de réseaux d'eau potable et leur financement
- Nouveau régime de TVA applicable aux services délégués

Recueil de données pour la réalisation de fiches synthétiques de chaque adhérent.

Interventions en séance de Conseils municipaux, Conseils syndicaux, Comités de pilotage, Comité sécheresse, Groupe départemental ARS, Plan d'action territorial.

Mises à jour régulières de l'extranet : espace "adhérents" du site internet du SYDED réservé aux élus.



# BILAN DE LA MISSION MAÎTRISE D'ŒUVRE ET ASSISTANCE À MAÎTRISE D'OUVRAGE

## PRINCIPE

Les adhérents qui le souhaitent peuvent avoir recours au SYDED comme à un service technique mutualisé (maîtrise d'oeuvre, assistance à maîtrise d'ouvrage, assistance à la gestion des services publics), avec une péréquation des coûts d'intervention.

## ÉTENDUE DE LA COMPÉTENCE

Les services techniques du SYDED interviennent régulièrement auprès des collectivités adhérentes pour les différentes missions d'assistance technique (extensions pour de nouvelles habitations, renouvellement de réseaux, renforcement...).

### Mission 1bis - Assistance technique

- ◆ Assistance à maîtrise d'ouvrage et missions de maîtrise d'œuvre (extensions pour de nouvelles habitations, renouvellement de réseau, renforcement...)

Participation variable à 5 tranches, applicable sur le montant du projet dégressive en fonction du montant du projet selon la grille suivante :

	Montant estimatif du projet (€ HT)				
	≤ 30 000	> 30 000 et ≤ 150 000	> 150 000 et ≤ 500 000	> 500 000 et ≤ 1 000 000	> 1 000 000
% appliqué	9,0 %	8,0 %	6,5 %	5,5 %	4,5 %

**Maîtrise d'œuvre** ▶

**Assistance à maîtrise d'ouvrage** ▶

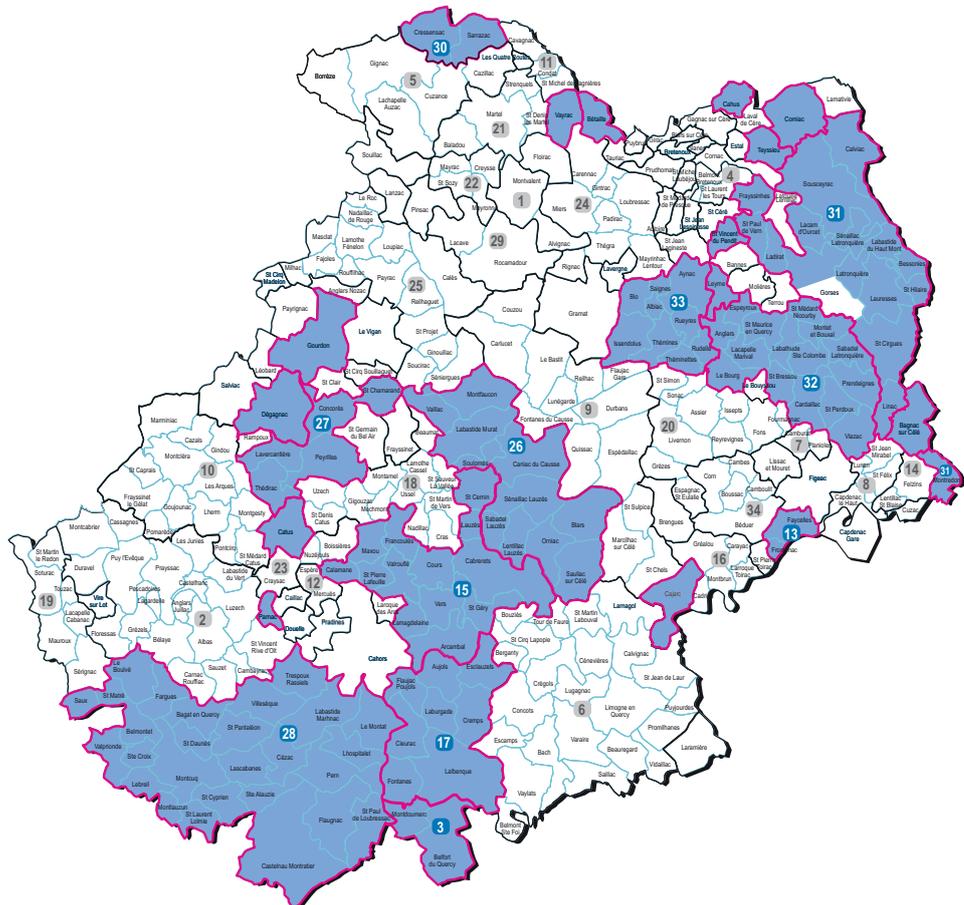
Forfait de 700 € HT pour les 3 premiers jours de l'intervention, 500 € HT par jour supplémentaire.

## ADHÉSIONS

Au 31/12/2014, 26 collectivités adhèrent pour la mission Maîtrise d'œuvre et assistance à maîtrise d'ouvrage (environ 36 250 abonnés, soit 34 % des abonnés lotois)

### Syndicats AEP

- 1 Alvignac - Montvalent
- 2 AQUARESO
- 3 Belfort du Quercy - Montdoumerc
- 4 Belmont Bretenoux - Saint Laurent les Tours
- 5 Blagour
- 6 Bournac
- 7 Camburat - Planioles
- 8 Capdenac
- 9 Causses Sud de Gramat
- 10 Cazals
- 11 Doux
- 12 Espère - Mercues
- 13 Faycelles - Frontenac
- 14 Felzins - Lentillac
- 15 Francoules
- 16 Gréalou
- 17 Iféret
- 18 Lamothe Cassel
- 19 Lémance (Lot et Garonne)
- 20 Livernon
- 21 Martel
- 22 Moyenne Vallée de la Dordogne
- 23 Nuzéjols
- 24 Padirac
- 25 Payrac
- 26 Pescalerie
- 27 Peyrilles
- 28 Quercy Blanc
- 29 Rocamadour - Lacave
- 30 Sarrazac - Cressensac
- 31 Ségala Oriental
- 32 Sud Ségala
- 33 Thémines
- 34 Vallée du Célé



## SIAEP IFFERNET

- Réhabilitation de la coupôle du réservoir des Vitarellles  
Aménagement du captage du Tréboulou
- Renforcement zone d'activités de Cahors Sud  
Etude générale de programmation de travaux sur 5 années  
(déclinaison du schéma directeur)

## SIAEP FRANCOULÈS

- Finalisation du marché à bons de commande 2011-2013  
Suivi du marché à bons de commande 2014-2016  
St Pierre Lafeuille - Aménagement de bourg et Bout de la Côte (420 ml)
- Déplacement de réseau en parallèle de travaux d'assainissement à Saint Géry « Les Masséries » (2 980 ml)  
Cabrerets - Aménagement de bourg (610 ml)
- Réfection d'ouvrages de génie civil et aménagements extérieurs  
Renouvellement réseaux Arcambal – Pasturat (900 ml)  
Saint Pierre Lafeuille - Cantegor - Déplacement de réseaux  
Saint Pierre Lafeuille - Les Tardieux – Lotissement (415 ml)  
Travaux divers - Modernisation réseaux

## COMMUNE DE LEYME

- Mise en place d'une unité de reminéralisation de l'eau

## SIAEP PEYRILLES

- Extension de réseau pour raccordement de hameaux à Concorès (470 ml)  
Suivi du marché à bons de commande 2015-2017

## COMMUNE DE GOURDON

- Réfection des réservoirs du Bourg Bas  
Équipement compteur défense incendie  
Recherche de fuites  
Diagnostic programme de travaux

## SIAEP QUERCY BLANC

- Renouvellement et renforcement de réseaux sur plusieurs communes du syndicat (7 515 ml)
- Finalisation du marché à bons de commande 2012-2014  
Suivi du marché à bons de commande 2015-2017
- Extension de réseau sur la commune de Lebreil (891 ml)
- Extension Cézac-Lascabannes (1315 ml)  
Renouvellement et renforcement de réseaux St Rémy-Lartigue (7000 ml)  
Enfouissement réseaux St Laurent Lolmie (666 ml)  
Renouvellement réseau Le Boulvé (1210 ml)

## COMMUNE DE BÉTAILLE

- Interconnexion Bétaile / Vayrac (1500 ml)

## COMMUNE DE VAYRAC

- RD720 - Déviation CG46 - Déplacement réseaux (540 ml)

## SIAEP SEGALA ORIENTAL

- Mise aux normes de l'unité de production du Tolerme
- Création de lagunes eaux sales à la station de production du Tolerme
- Extension de réseau à Sousceyrac « Alzac » (1500 ml)  
Etude de l'adduction en aval du réservoir de la Vaysse (1500 ml)  
Raccordement Calviac (1180 ml)
- Petits travaux d'extension, de déplacement ou de renforcement de réseau ou aménagements divers

## SIAEP DES EAUX DE LA PESCALERIE

- Petits travaux d'extension, de déplacement ou de renforcement de réseau ou aménagements divers  
Pose comptage et réducteur + radio relève

## SIAEP SARRAZAC CRESSENSAC

- Étude pour l'alimentation en eau du Parc d'Activité Économique du Haut Quercy

## SIAEP SUD SÉGALA

- Renouvellement de réseau en parallèle à la mise en place du réseau de chaleur de Lacapelle-Marival (1 270 ml)  
Travaux divers sur devis 2014

## COMMUNE DE BAGNAC SUR CÉLÉ

- Réhabilitation des cuves des filtres à la station de traitement

## SIAEP THÉMINES

- Issendolus - Opération aménagement bourg (1135 ml)  
Biscot – Modification de la désinfection à l'unité de production

## COMMUNE DE PARNAC

- Désinfection au captage de Parnac (DUP)

## COMMUNE DE SAINT MÉDARD DE PRESQUE

- Opération commune d'enfouissement de réseaux

## COMMUNE DE COMIAC

- Etude d'optimisation de la désinfection de l'eau distribuée

## COMMUNE DE CAJARC

- Renouvellement réseaux - RC av. François Mitterrand (370 ml)  
Réalisation d'une étude de programmation de travaux  
(plannification et réduction des fuites)

## SIAEP DE CAPDENAC

- Réhabilitation du réservoir de Seyrignac

## SIAEP DE LAMOTHE CASSEL

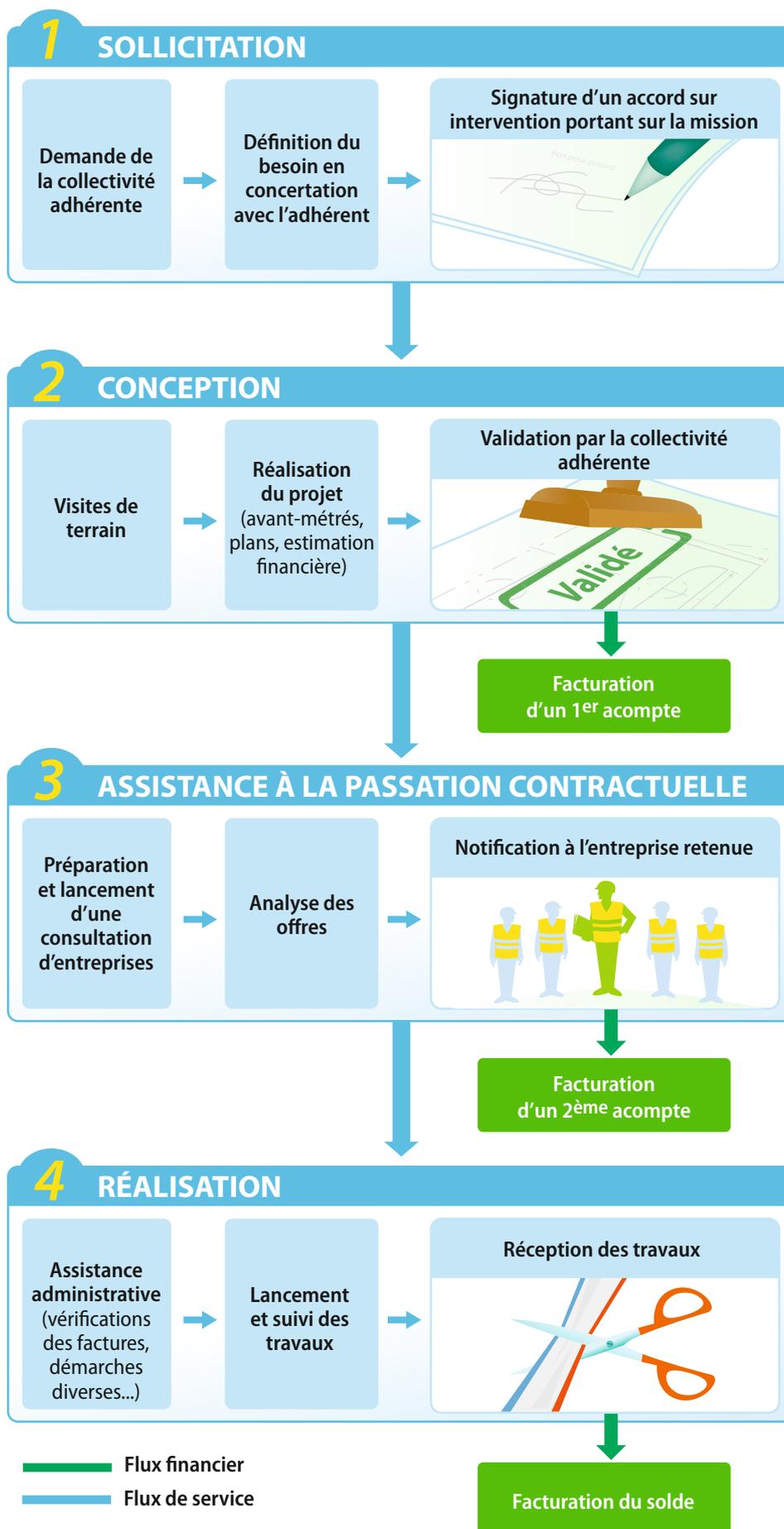
- Réalisation d'un plan d'action de lutte contre les fuites

## COMMUNE DE TEYSSIEU

- Unité de chloration au réservoir de Lapale



# LE DÉROULEMENT TYPE D'UNE MISSION D'ASSISTANCE TECHNIQUE



# BILAN DE LA MISSION ASSISTANCE À LA GESTION DE SERVICE PUBLICS

## PRINCIPE

Les adhérents peuvent avoir recours au SYDED comme service technique mutualisé en matière d'assistance à la gestion des services publics, avec une péréquation des coûts d'intervention.

## ÉTENDUE DE LA COMPÉTENCE

Toujours soucieux de répondre aux besoins de ses adhérents, le SYDED accompagne depuis juillet 2013 les collectivités en leur apportant une **assistance à la Gestion de Service Public** ainsi qu'une **assistance à la passation de contrat de Délégation de Service Public** (RPQS, visites, expertises, conseil, assistance à la passation et au suivi d'exécution des contrats, accompagnement technique, administratif, juridique et financier).

### Assistance à la gestion de service public

- ◆ Assistance à la gestion des services publics (RPQS, visites, expertises, conseil, assistance à la passation et au suivi d'exécution des contrats, accompagnement technique, administratif, juridique et financier)
  - ▶ **Gestion Service Public**  
500 € HT par jour (250 € HT la 1/2 journée).
  - ▶ **Délégation Service Public**  
8 000 € HT par prestation de renouvellement.

## ADHÉSIONS

Au 31/12/2014, 35 collectivités adhèrent pour la mission assistance à la gestion de services publics (environ 47 750 abonnés, soit 44,6% des abonnés lotois et 68% des abonnés en délégation)

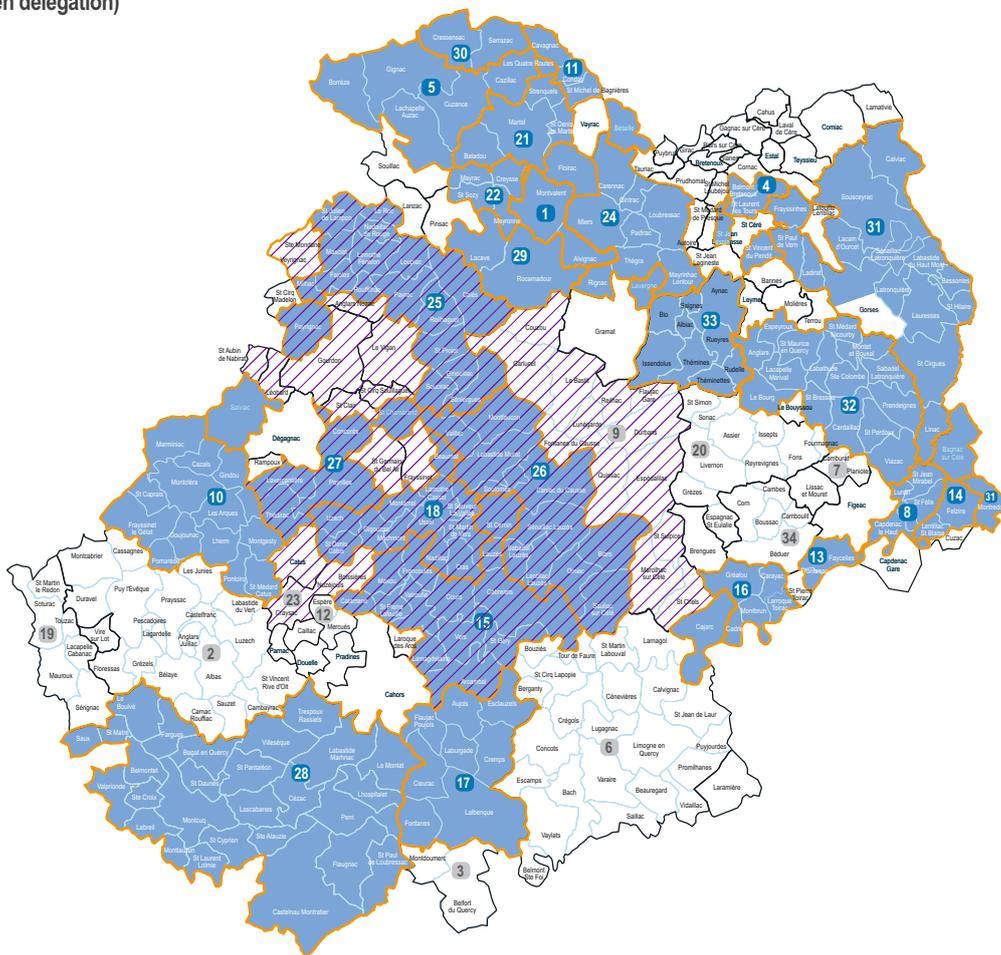
### Syndicats AEP

- 1 Alvignac - Montvalent
- 2 AQUARESO
- 3 Belfort du Quercy - Montdoumerc
- 4 Belmont Bretenoux - Saint Laurent les Tours
- 5 Blagour
- 6 Bournac
- 7 Camburat - Planioles
- 8 Capdenac
- 9 Causses Sud de Gramat
- 10 Cazals
- 11 Doux
- 12 Espère - Mercues
- 13 Faycelles - Frontenac
- 14 Felzens - Lentillac
- 15 Francoules
- 16 Gréalou
- 17 Ifernet
- 18 Lamothe Cassel
- 19 Lémance (Lot et Garonne)
- 20 Livernon
- 21 Martel
- 22 Moyenne Vallée de la Dordogne
- 23 Nuzéjous
- 24 Padirac
- 25 Payrac
- 26 Pescalerie
- 27 Peyrilles
- 28 Quercy Blanc
- 29 Rocamadour - Lacave
- 30 Sarrazac - Cressensac
- 31 Ségala Oriental
- 32 Sud Ségala
- 33 Thémînes
- 34 Vallée du Célé

### Syndicats 2ème génération

- 35 Bouriane

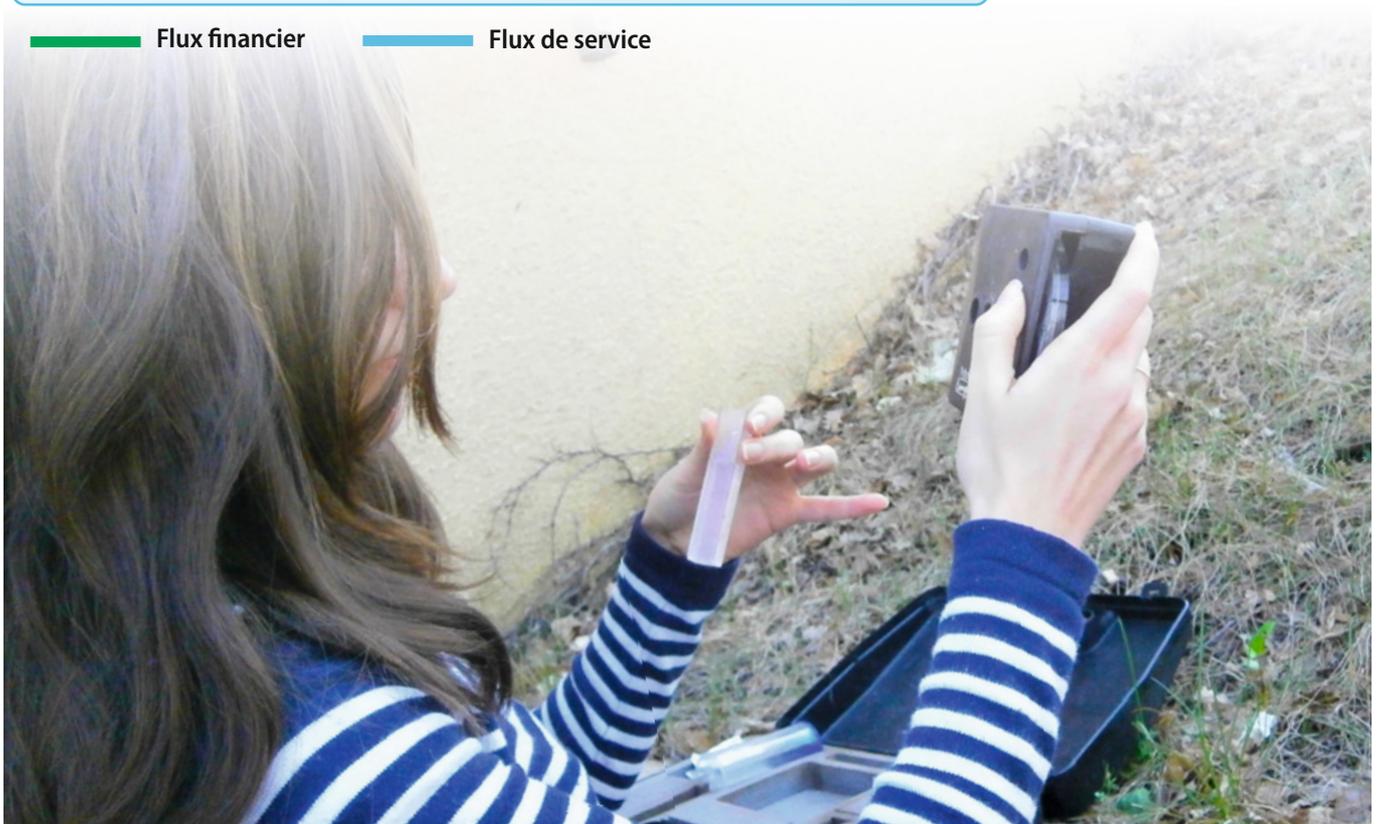
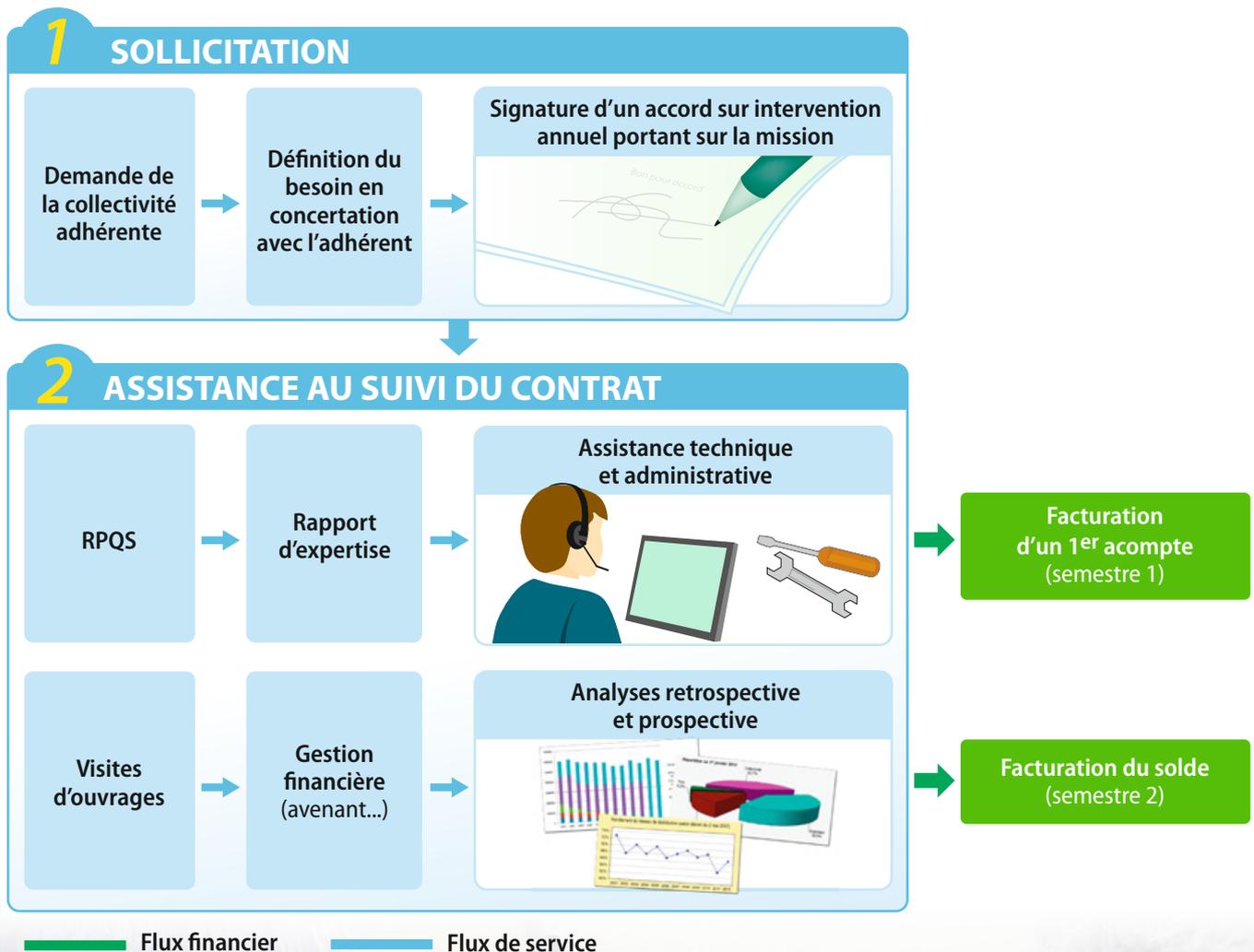
Légende	
	Commune ou Syndicats 1ère génération
	Syndicat 2ème génération



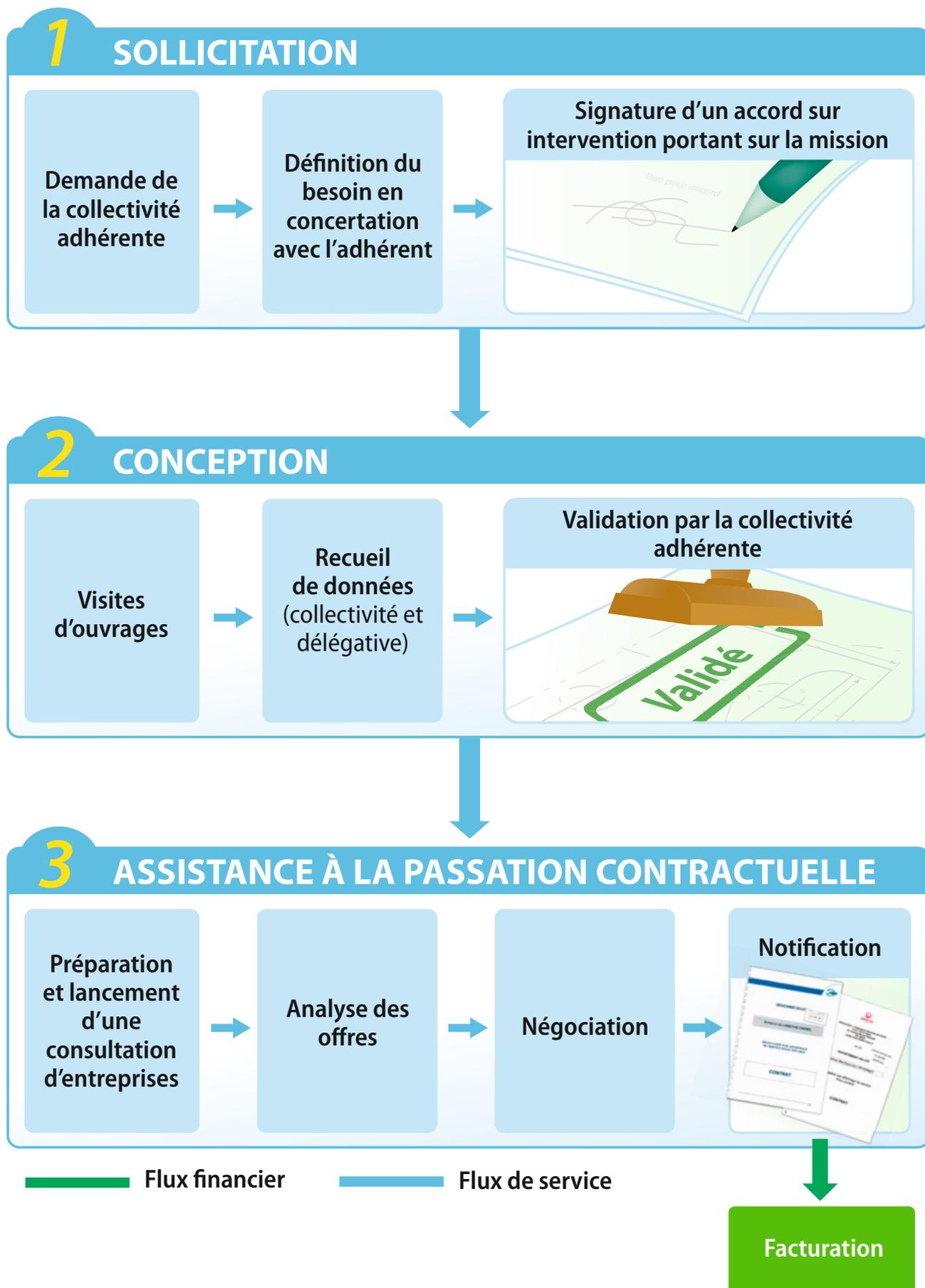
# INTERVENTIONS

- 34 RPQS, 34 visites d'ouvrages et 15 rapports d'expertise réalisés.
- 1 contrat de délégation de service public renouvelé en 2014

## LE DÉROULEMENT TYPE D'UNE MISSION GSP



## ■ LE DÉROULEMENT TYPE D'UNE MISSION DSP



# MISSION OPÉRATIONNELLE

## PRINCIPE

- Le SYDED se charge de la production pour les collectivités adhérentes qui le souhaitent.
- Les collectivités adhérentes assurent la distribution.

En général, la limite entre ces deux activités se situe au niveau du "stockage" de l'eau potable dans le château d'eau. Cependant, d'autres situations particulières peuvent exister.

### ■ LES ENJEUX

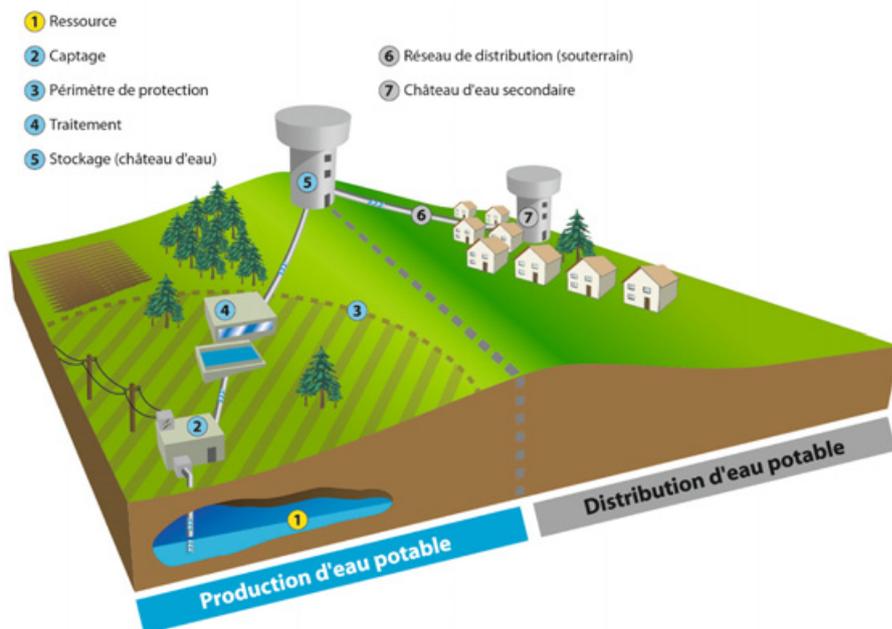
Regrouper les acteurs du secteur de l'eau afin de répondre aux défis à relever en terme d'approvisionnement :

- sécuriser les ressources sur tout le territoire (interconnexions entre les réseaux),
- garantir la qualité de la ressource (mise en place des périmètres de protection).

Mettre en œuvre une solidarité départementale :

- sur le plan du service rendu – en offrant un accès à la ressource "eau" équivalent,
- sur le plan financier – par la péréquation des coûts de production.

Optimiser la gestion en mutualisant les moyens.



## ÉTENDUE DE LA COMPÉTENCE

### Mission 2 - Opérationnelle

- ◆ Réalisation des interconnexions des réseaux
- ◆ Création des captages et des ouvrages de production
- ◆ Gestion des ouvrages de production (directe ou déléguée)
- ◆ Mise en place des périmètres de protection autour des captages

Elle peut entraîner le transfert des ouvrages des collectivités membres au SYDED

Participation financière correspondant au coût du service rendu et basée sur un tarif défini en fonction du volume d'eau vendu (m<sup>3</sup>), des investissements réalisés et des coûts d'exploitation des équipements.

Dans le cadre du service public, le SYDED peut gérer des équipements de production et sécurisation.

Dans ce cas, les collectivités décident de confier la totalité de leurs obligations sur la production d'eau potable.

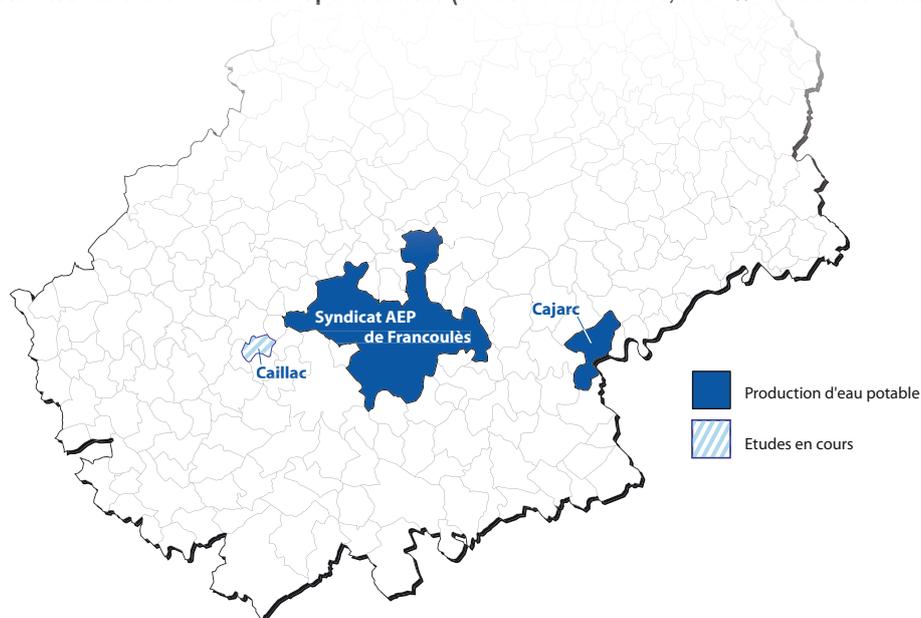
Le SYDED prend alors à sa charge tous les équipements. Il s'engage à produire une eau conforme aux exigences réglementaires tout en appliquant une tarification solidaire au travers du principe de péréquation des coûts.

En gérant la partie "production", le SYDED souhaite avant tout rendre possibles la réalimentation et l'interconnexion de collectivités. Ceci permettra, in fine, le développement d'un maillage solidaire pour l'accès à l'eau potable.



# ADHÉSIONS

Au 31/12/2014, 3 collectivités adhèrent à la mission opérationnelle (environ 4 250 abonnés, soit 4 % des abonnés lotois).



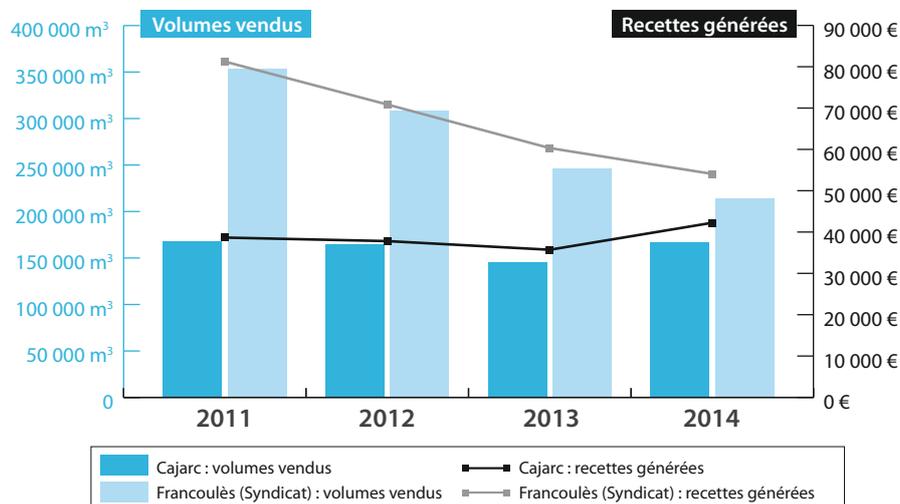
# INTERVENTIONS

L'exploitation de la production d'eau de la commune de Cajarc et du SIAEP de Francoulès comprend :

- 3 stations de pompage,
- 3 950 mètres linéaires de réseaux,
- Vente de 380 833 m<sup>3</sup>.

La population desservie par les adhérents représente 4 250 abonnés soit environ 8500 habitants

## Évolution comparée des volumes vendus aux adhérents et des recettes de vente d'eau



L'évolution à la baisse des volumes vendus au syndicat de Francoulès est la conséquence d'une augmentation de l'achat d'eau au syndicat de la Bouriane. L'évolution à la hausse des tarifs ne parvient pas à compenser cette diminution de production.

À la demande de la commune de Caillac pour une **interconnexion de sécurisation**, le SYDED a engagé une étude sur l'ensemble du secteur, en y associant tous les adhérents de la zone.

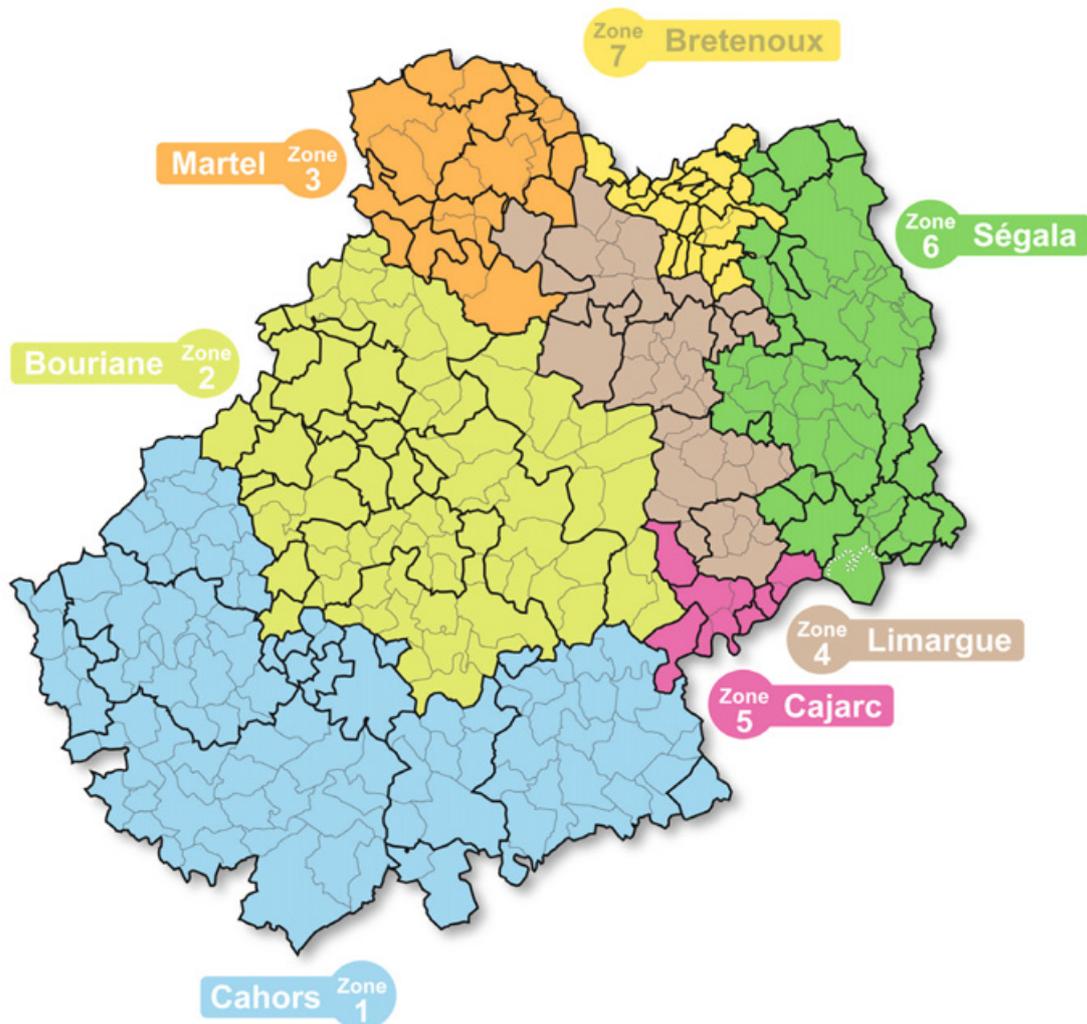
En outre, suite à la réalisation d'un plan local de production et de distribution d'eau potable de la région de Martel sous maîtrise d'ouvrage du Conseil général, le SYDED a engagé une étude opérationnelle de faisabilité du scénario retenu par les collectivités de la région de Martel. L'objectif est de répondre aux besoins de réalimentation et de sécurisation de la zone en assurant la maîtrise d'ouvrage des travaux.

**Révision du Schéma Départemental (SDAEP)** pour le compte du Conseil général : dans ce cadre, le SYDED étudie, pour chaque collectivité concernée, des scénarii d'interconnexions permettant, à partir de ressources prioritaires au Schéma Départemental d'Eau Potable, d'alimenter, à terme, les abonnés de façon sécurisée. L'étude de la mise aux normes des captages existants est aussi abordée pour pouvoir comparer les solutions entre elles.

# PROJETS

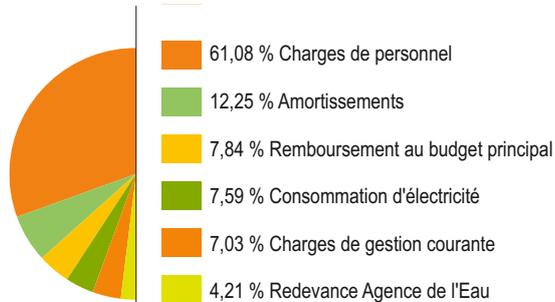
Finalisation du Schéma Départemental pour restituer un document d'orientation :

- **Avancement des études de réalimentation** des secteurs de Martel et Caillac, en cohérence avec le SDAEP.
- **Poursuite de l'optimisation de la production** sur les réseaux de Cajarc et du SIAEP de Francouls.
- **Déclinaison** des orientations du Schéma Départemental d'Alimentation en Eau potable **sur l'ensemble du territoire.**

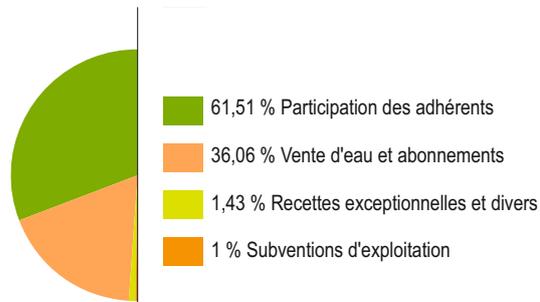


## BILAN FINANCIER GLOBAL

**DÉPENSES : 515 836 €**



**RECETTES : 541 300 €**



# COMMUNE DE CAJARC



Consécutivement à l'adhésion de la commune de Cajarc au niveau 2 de la compétence Eau Potable, le SYDED exploite la production d'eau potable de la commune depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2011.

La commune contribue à hauteur de la part fixe, tandis que son délégataire se voit facturer les volumes vendus en gros aux réservoirs du Pech et de Lacombelle.

## CARACTÉRISATION TECHNIQUE DU SERVICE

Le SYDED exploite le service de production d'eau potable de Cajarc en régie.

### Station Landenouze

Date de mise en service : 1992

Capacité nominale : 50 m<sup>3</sup>/h

Nature de l'eau : souterraine – milieux fissurés (karst)

Provenance de l'eau : forage (70 m de profondeur)

Type de filière : traitement de désinfection (chlore gazeux)

Équipement de télésurveillance : oui

Autorisation de prélèvement et périmètre de protection : 07/07/1992

Volume prélevé : 168 121 m<sup>3</sup>

Volume vendu au délégataire : 167 046 m<sup>3</sup>

Linéaire de réseau : 3950 ml

## INDICATEURS DE PERFORMANCE

### Données relatives à la qualité de l'eau produite :

Analyses Contrôle sanitaire eau brute et eau distribuée	Cajarc		
	Total	Conforme	Commentaire
Nombre d'échantillons contrôle sanitaire ARS	4	2	dépassement turbidité production à 1,1 NFU (limite qualité à 1,0 NTU)
Dont analyses physico-chimiques	4	2	
Dont analyses bactériologiques	4	4	

Indice de connaissance et gestion patrimoniale du réseau de production : 80/120

Rendement du réseau de production : 98 %

Indice linéaire des pertes : 1,8 m<sup>3</sup>/km/jour

Taux de renouvellement des réseaux d'eau potable : 0 %

Taux d'avancement de la protection de la ressource en eau : 60 %

Nombre de réclamations : 0

## RÉALISATIONS

### Station de Landenouze :

- Révision des deux débitmètres chlore
- Remplacement pompe injection de chlore
- Contrôle de l'armoire électrique

## PROJETS

- Mise en place d'un analyseur de chlore afin d'améliorer la qualité de l'eau produite et permettre une meilleure traçabilité,
- Remplacement de la pompe d'exhaure en préventif pour sécuriser la production en cas de panne,
- Remplacement du compteur de production à la station de Landenouze et du compteur départ Lacombelle (au réservoir du Pech),  
Mise à jour administrative du captage et de la production.

# SIAEP DE FRANCOULÈS

Consécutivement à l'adhésion du SIAEP de Francoulès au niveau 2 de la compétence Eau Potable, le SYDED exploite la production d'eau potable de ce syndicat depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2011.

Le SIAEP contribue à hauteur de la part fixe, tandis que son délégataire se voit facturer les volumes vendus en gros à la sortie des stations de Valroufié et Font Polémie.



## CARACTÉRISATION TECHNIQUE DU SERVICE

Le SYDED exploite le service de production d'eau potable du SIAEP de Francoulès en régie.

### Station Font Polémie

Date de mise en service : 1960  
Capacité nominale : 65 m<sup>3</sup>/h  
Nature de l'eau : souterraine – nappe  
Provenance de l'eau : résurgence karstique (Fontpolémie)  
Provenance de l'eau : puits dans aquifère (Boucayrac)  
Type de filière : traitement de désinfection (chlore gazeux)  
Équipement de télésurveillance : oui  
Autorisation de prélèvement et périmètre de protection : 14/02/1986  
Volume prélevé : 212 282 m<sup>3</sup>  
Volume vendu au délégataire : 205 592 m<sup>3</sup>

### Station Valroufié – Belle Font

Date de mise en service : 1969  
Capacité nominale : 15 m<sup>3</sup>/h  
Nature de l'eau : souterraine – nappe  
Provenance de l'eau : puits  
Type de filière : traitement de désinfection (chlore liquide)  
Équipement de télésurveillance : oui  
Autorisation de prélèvement et périmètre de protection : 04/02/1967  
Volume prélevé : 8 195 m<sup>3</sup>  
Volume vendu au délégataire : 8 195 m<sup>3</sup>

## INDICATEURS DE PERFORMANCE

Données relatives à la qualité de l'eau produite :

Analyses	Francoulès		
	Total	Conforme	Commentaire
Contrôle sanitaire eau brute et eau distribuée			
Nombre d'échantillons contrôle sanitaire ARS	6	6	/
Dont analyses physico-chimiques	6	6	
Dont analyses bactériologiques	6	6	

Taux d'avancement de la protection de la ressource en eau : 60 %

Taux de réclamation : 0 %

## RÉALISATIONS

### Station de Font Polémie :

- Révision du chloromètre n°1,
- Remplacement du radiateur,
- Reprise de l'évacuation de l'eau issue des pompes,
- Contrôle de l'armoire électrique,
- Réfection de la clôture

### Station de Valroufié – Belle Font :

- remplacement des 2 canalisations d'aspiration (corrodées) par une canalisation en PVC.

## PROJETS

### Station de Font Polémie :

- Mise en place de moyens visant à réduire la turbidité et à en diminuer les impacts,
- Renouvellement de l'analyseur de turbidité,
- Remplacement du compteur de production,
- Remise en état des canalisations d'eau au niveau de la station.
- Mise à jour administrative du captage et de la production



## TRAÇAGE HYDROGÉOLOGIQUE DU SECTEUR DES CAUSES DE GRAMAT

En vue d'assurer la protection durable de la ressource en eau, le Parc Naturel Régional des Causses du Quercy a entrepris un multitraçage hydrogéologique : limites des différents bassins d'alimentation, délimitation des périmètres de protection des différents captages, étude de la vulnérabilité de la ressource face à une pollution...

Ce traçage a notamment pour objectif de lever les incertitudes des origines des eaux brutes au niveau des captages de Font Polémie et Boucayrac. Un rendu provisoire a été réalisé en 2014. Des investigations complémentaires doivent être menées.

**Station de Valroufié – Belle Font :** Captage à abandonner à la suite du classement du SDAEP (captage non retenu d'intérêt départemental ou local) : travaux de déconnexion à projeter.



En savoir **PLUS** sur le **SYDED**.

---

# ACTIONS DE COMMUNICATION

## POUR LES SCOLAIRES

### Animations scolaires

Les interventions dans les classes de CM restent un des moyens privilégiés de sensibilisation des scolaires. Leur organisation a été revue pour s'adapter aux nouveaux rythmes scolaires. Elles sont réalisées uniquement à la demande des enseignants.

Cette opération de sensibilisation, dont les outils pédagogiques résultent d'une collaboration avec des conseillers pédagogiques et des enseignants volontaires, se fait dans le cadre d'un partenariat avec l'Inspection académique du Lot.

**Nouveau** : l'année 2014 marque le lancement d'une animation dont la thématique porte sur le sujet de l'eau. Cette diversification fait suite au développement du champ de compétences du SYDED.



**Animation déchets**  
→ 60 classes  
(soit 1 310 enfants rencontrés)



**Animation eau**  
→ 8 classes  
(soit 193 enfants rencontrés)

### Visites des bases de valorisation

Les visites des 3 centres de tri complètent de manière concrète les informations apportées lors des interventions en classe sur le thème des déchets. La prise en charge des frais de transport pour les classes de CM a été maintenue.

À cela, s'ajoutent des groupes de collégiens ou lycéens, mais aussi d'élus ou tout simplement de particuliers.

L'acquisition d'un nouvel équipement de sonorisation a sensiblement amélioré les conditions d'écoute des explications fournies aux visiteurs.

→ 82 visites - soit 1730 visiteurs

### Nouvelle signalétique sur le circuit de visite du site de Catus

Comme sur les sites de Saint-Jean-Lagineste et Figeac, des panneaux illustrés ont été installés pour venir en appui des explications des animateurs et, ainsi, mieux faire comprendre toutes les étapes de fonctionnement du centre de tri et des autres équipements (quai de transfert, plateformes de compostage et de valorisation du bois).



## POUR LE GRAND PUBLIC

### SYnergies : le journal d'information semestriel du SYDED (91 000 exemplaires)

Ce vecteur essentiel d'information écrite du SYDED est diffusé dans tous les foyers du territoire. Les thématiques traitées cette année ont été :

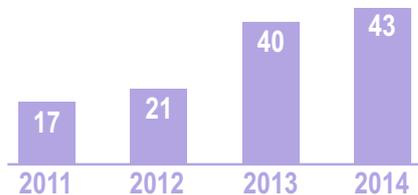
- Les plastiques : vers plus de recyclage avec un tri simplifié (janvier),
- Elections municipales : les changements s'opèrent aussi au SYDED (juillet)



## Promotion du tri et de la réduction des déchets " hors foyer "

Le SYDED poursuit sa démarche de sensibilisation " éco-citoyenne " du public au-delà du cadre domestique.

Le nombre de conventions de partenariat établies avec des associations et des collectivités lors de manifestations culturelles, sportives ou commerciales continue de progresser. La fidélisation d'un grand nombre d'organisateur est la preuve de leur satisfaction vis-à-vis de ce dispositif.



La signalétique fournie lors du prêt de matériel pour le tri sélectif a été modifiée pour intégrer les nouvelles consignes de tri des emballages plastiques, améliorer sa lisibilité et faciliter son transport et sa mise en place.

## Participation à des manifestations publiques

Pour sensibiliser le public et/ou faire connaître ses activités, le SYDED a été présent sous différentes formes (stand / animation / jeux pédagogiques) sur toute une série de manifestations :

- Journée de l'environnement, le Montat
- Semaine Européenne du Développement Durable
- CITY Raid Andros, Cahors
- Journée sport/nature des collèges lotois, Catus
- CéléT, Figeac
- Festival Ecaussystème, Gignac
- Fête de la science, Gramat
- Semaine de la réduction des déchets



## Valorisation des sites de baignade et du dispositif Inf'eau loisirs

Afin de faire connaître ce potentiel touristique naturel et le dispositif d'informations quotidiennes sur la qualité des eaux de rivières du département, de nouveaux outils ont été créés : une affiche pour les offices de tourisme et un widget permettant un lien à partir du site internet tourisme-lot.com



## Information sur le réseau de chaleur de Lacapelle-Marival

Compte tenu de la localisation de cet équipement sur une zone propice aux activités de loisir et de détente, deux panneaux informatifs à caractère pédagogique ont été installés à proximité de la chaufferie. Ils permettent au public de passage de connaître le principe de fonctionnement d'un réseau de chaleur, ainsi que les caractéristiques techniques de cette installation.



## Perspectives pour l'année 2015

- Ancrer l'animation pédagogique sur l'eau potable, en prenant en compte les remarques des enseignants.
- Assurer l'accompagnement de la mise en place du réseau de référents environnement des communes, en valorisant les outils existants et/ou en réalisant des outils spécifiques à leurs besoins.
- Préparer des actions de communication pour marquer l'anniversaire des 20 ans du SYDED en 2016.

# PRÉVENTION DES RISQUES

## SANTÉ – SÉCURITÉ : LA PRÉVENTION

La prévention des risques touchant la santé et la sécurité des agents du SYDED est pilotée par le service des ressources humaines. A partir de l'analyse des situations de travail ainsi que de la réglementation, des moyens de maîtrise des risques sont mis en place.

### Le CHSCT

Les membres du CHSCT se réunissent chaque trimestre sous la présidence de la Directrice en compagnie des institutionnels (CARSAT, médecine professionnelle, inspection du travail) pour traiter des sujets en lien avec l'hygiène et la sécurité.

Cette année le CHSCT a été amené à statuer sur les mesures à mettre en œuvre suite à l'accident mortel survenu sur la déchetterie de Glanes fin 2013. Cela s'est traduit par l'installation sur cette dernière de garde-corps construits sur le même modèle que ceux de la déchetterie de Cahors. Compte tenu de la réglementation, les dispositifs antichutes devront être étendus à l'ensemble des déchetteries en 2015.

### L'Évaluation des risques professionnels

L'ensemble des postes du SYDED fait l'objet depuis plusieurs années d'une analyse afin d'identifier les situations dangereuses et de mettre en place des actions de prévention visant à supprimer ou, à défaut, réduire les risques. Aussi, en cas de modifications intervenues dans l'organisation ou l'environnement de travail, les évaluations sont mises à jour.

### L'ergonomie au centre de tri de Figeac

Comme cela avait été le cas en 2010 pour le réaménagement du centre de tri de Saint-Jean-Lagineste et au-delà de la démarche interne engagée depuis de nombreuses années, une étude spécifique au

centre de tri de Figeac a été lancée en 2014. Les conclusions de l'ergonome prévues pour 2015 devraient permettre d'engager des investissements pour adapter le process aux exigences du tri des nouveaux plastiques notamment.

### Le plan d'actions sécurité

L'ensemble des actions de prévention est regroupé dans un plan d'action. Il s'agit de prévenir le risque d'accidents et de maladies professionnelles mais également d'améliorer les conditions de travail des agents. Toutes les actions sont priorisées afin de les mettre en œuvre selon l'importance du risque à éviter.

### La formation des agents

La formation dispensée aux agents sur la sécurité est une priorité. En plus de ses obligations légales, le SYDED a financé une part non négligeable de formations sur ses fonds propres. En 2014, 213 agents ont été formés à la sécurité sur les thèmes de la conduite d'engins en sécurité, l'habilitation électrique...

### La signature d'un partenariat avec le SDIS

Afin d'aider les pompiers du département à remplir leurs missions, une convention de mise à disposition a été mise en place entre le SYDED et le SDIS 46. Ainsi, au gré des besoins, le SYDED libère un de ses deux agents pour des missions opérationnelles. En contrepartie, le SDIS s'est engagé à former des agents aux premiers secours.

## ENVIRONNEMENT : LA MAÎTRISE DES IMPACTS

L'année 2014 a été marquée par des accidents environnementaux, heureusement sans gravité, de nombreux contrôles réglementaires et la poursuite de la démarche environnementale pour le suivi et la réduction des impacts potentiels sur l'environnement.

### 3 accidents environnementaux déclarés

- une fuite de chlore lors d'un changement de bouteille par un prestataire à station d'eau potable de Font Polémie,
- un feu de compost à Catus,
- un départ de feu sur un engin de broyage lié à un problème mécanique.

Les interventions ont été menées en concertation avec les services de l'Etat alertés, aucune conséquence significative sur l'environnement ou les tiers n'a été relevée.

Par ailleurs, les déchetteries comptabilisent 13 incidents mineurs, principalement liés à des erreurs de manipulation de produits ou des fuites d'engins. Ces incidents ont été inscrits dans les registres environnementaux et ont été traités en interne. **Aucune conséquence environnementale n'a été constatée.**

### 8 contrôles réglementaires

Le SYDED a fait l'objet de **8 contrôles** des services de l'Etat (DREAL et DDT) pour s'assurer de l'adéquation entre les exigences réglementaires et les activités. Cela a concerné les 3 bases de valorisation, 2 déchetteries et 3 ISDI (Installations de Stockage des

Déchets Inertes). Aucune mise en demeure n'a été formulée à l'issue de ces inspections hormis la mise en place de garde-corps sur les déchetteries.

En lien avec les évolutions réglementaires, 2 déchetteries (Payrac et Puy l'Evêque) ont fait l'objet d'un contrôle par un organisme agréé. Ces contrôles seront généralisés à l'ensemble des déchetteries en 2015.

**Maintien de la démarche d'éco-exemplarité** dont l'objectif est de faire évoluer les comportements pour protéger l'environnement, par des gestes simples à pratiquer au travail comme au domicile. Différents thèmes ont pu ainsi être abordés tout au long de l'année en lien avec l'actualité nationale comme la journée mondiale sur l'eau, ou encore la lutte contre le gaspillage alimentaire et le réemploi.





# LEXIQUE

**AEP** : Adduction d'Eau Potable.

**AMO** : Assistance à Maîtrise d'Ouvrage : contrat selon lequel un maître d'ouvrage public fait appel aux services d'une personne publique ou privée pour faire les études nécessaires à la réalisation d'un projet.

**ARS** : Agence Régionale de Santé.

**Coliformes** : le coliforme est une grosse entérobactérie fermentant le lactose avec production de gaz.

**Entérobactéries** : ce sont des bactéries qui sont en général des hôtes normaux ou pathologiques, suivant les espèces microbiennes, du tube digestif de l'homme et des animaux.

**Équilibre calco-carbonique** : équilibre chimique que l'on trouve dans l'eau entre les ions carbonates, hydrogencarbonates et le gaz carbonique libre. Le but du maintien de l'équilibre calco-carbonique est de limiter les phénomènes de corrosion des métaux et d'éviter l'entartrage des réseaux ou l'attaque des bétons et des matériaux calcaires.

**Interconnexion des réseaux d'alimentation en eau potable** : consiste à mettre en liaison de manière réciproque des unités de distribution distinctes dans le but d'assurer la continuité de l'approvisionnement ainsi que la sécurisation qualitative et quantitative de l'alimentation en eau potable de chacune des unités interconnectées.

**Maître d'Ouvrage** : personne morale pour laquelle l'ouvrage est construit. Responsable principal de l'ouvrage, il remplit dans ce rôle une fonction d'intérêt général dont il ne peut se démettre.

**Maître d'œuvre** : personne ou entité chargée de la conduite opérationnelle de travaux

**N.C.** : Non-Conformité analytique au sens du non-respect des valeurs limites sur des paramètres caractéristiques de la qualité de l'eau potable pour la partie production.

**NFU** : (Formazine Nephelometric Unit) utilisé dans le Décret n° 2001-1220 du 20 décembre 2001 relatif aux eaux destinées à la consommation humaine, à l'exclusion des eaux minérales naturelles, cette unité mesure la turbidité sous un angle de 90 ° à une longueur d'onde de 860 nm.

**Périmètre de protection** : zonage établi autour des points de prélèvement d'eau destinée à la consommation humaine en vue d'assurer la préservation de sa qualité.

**SATESE** : Service d'Assistance Technique à l'Épuration et au Suivi des Eaux

**SDAEP** : Schéma Départemental d'Alimentation en Eau Potable

**SIAEP** : Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable

**SPANC** : Service Public d'Assainissement Non Collectif

**Spores d'anaérobies sulfite réducteurs** : les Anaérobies Sulfite Réducteurs (ASR) sont des germes telluriques (présents dans le milieu extérieur : sol, eau, air, etc., et capables d'y résister très longtemps sous forme de spore), présents également dans la flore intestinale de l'homme et des animaux. Ils se développent dans des conditions d'anaérobiose (absence d'oxygène). Les spores de ces bactéries peuvent survivre dans l'eau beaucoup plus longtemps que les coliformes et sont résistants à la chloration. En cas de détection, une enquête doit être menée sur la distribution d'eau pour s'assurer qu'il n'y a aucun danger potentiel pour la santé humaine résultant de la présence de microorganisme pathogène, par exemple des *Cryptosporidium* (note du décret 2001-1220).

**Traçage hydrogéologique (Multi)** : opération qui consiste à injecter un colorant à différents points ciblés dans le but de définir le degré et le temps de restitution et les limites du bassin versant.

**Turbidité** : (caractéristique optique de l'eau) capacité à diffuser ou absorber la lumière. Elle est due à la présence dans l'eau de particules en suspension minérales ou organiques.

